

## MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

### CATÉGORIE B

#### FORMATION THÉORIQUE

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES COURS THÉORIQUES COMPRENANT DES COURS THÉMATIQUES ET DES TESTS D'ÉVALUATION EN LIGNE SANS ENSEIGNANT ET DES TESTS D'ÉVALUATION EN PRÉSENTIEL SANS ENSEIGNANT.

#### L'ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).  
Les cours en ligne sont compris dans les forfaits et se déroulent sur PREPACODE/LEARNY CODE  
Les horaires sont libres.

1. Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

2. Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
3. Des tests d'évaluation
4. 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
  - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
  - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
  - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.



## L'ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN PRÉSENTIEL

**L'auto-école propose des tests d'évaluation**, avec des supports DVD, sans enseignant.

Ce sont des séries de 40 questions portant sur l'ensemble des règles du code de la route et conformes à l'épreuve théorique générale.

Ces tests ont lieu :

Mardi : 10h-13h /14H à 19h

Mercredi : 14h-19h

Jeudi et vendredi : 10h-17h

Samedi de 10H à 14H quel que soit le nombre d'élèves.

Il y a aussi des cours de code d'organisés avec un enseignant. Le planning des cours est affiché à l'auto-école et des invitations sont envoyés par mail avec inscription par retour de mail/réponse.

## FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret de formation.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Les premières heures de conduite se déroulent sur un simulateur. Vous devrez valider 4 objectifs et leurs sous-objectifs associés.

Objectif 1 : connaître et utiliser les commandes

Objectif 2 : tenir et tourner le volant

Objectif 3 : démarrer/s'arrêter

Objectif 4 : utiliser la boîte de vitesse

Le nombre d'heures effectuée dépendra de votre progression. 3h seront prises de votre forfait et le reste des heures supplémentaires de simulateur sera offertes.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.



Les cours pratiques sont individuels et dispensés par 5 enseignants.

*Ils sont organisés :*

- Du mardi au vendredi de 8H à 19H
- Le lundi et le samedi de 8H à 15H

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une **régularité des leçons de conduite**.

Un rythme de 2 heures par semaine est proposé pour une meilleure efficacité. Un enseignant sera votre référent.

**CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :**

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/marly-le-roi/cer-aec-et-s>. Onglet « documents utiles ».

## **FORMATION THÉORIQUE**

La formation théorique se déroule essentiellement en ligne sans enseignant.

### **L'ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE**

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les cours en ligne sont compris dans les forfaits et se déroulent sur PREPACODE – MOTO.

Les cours en ligne sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles.

Les horaires sont libres.

L'auto-école peut suivre votre avancement et compléter vos besoins lors des cours pratiques.

Les séries portent sur 9 thèmes :

- |                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le conducteur ;</li><li>2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;</li><li>3. La route ;</li><li>4. Les autres usagers de la route ;</li><li>5. La réglementation générale ;</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;</li><li>7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;</li><li>8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;</li><li>9. Les premiers secours.</li></ol> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **FORMATION PRATIQUE**

### **L'ORGANISATION ET HORAIRES DES COURS PRATIQUES**

Les motos sont garées à l'auto-école qui se trouve à moins de 4 kilomètres de la piste moto sur le parking du Pacha Club à Louveciennes.

Pour tenir compte du programme, les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que votre niveau pratique est suffisant des cours en circulation sont organisés.

Dès votre inscription un livret d'apprentissage indiquant les compétences à atteindre vous sera donné.

Les compétences générales à atteindre sont :

- 1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation**
- 2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.**
- 3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
- 4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen pour l'épreuve plateau (aire fermée à la circulation) et pour l'épreuve circulation.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs et sont organisés du mardi au vendredi de 8H à 19H et le samedi de 8H à 14H.

### **CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :**

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/marly-le-roi/cer-aec-et-s>  
Onglet « documents utiles ».